



## MARTIGNY

Le projet de panneaux solaires flottants avance du côté du barrage des Toules

PAGE 13

**BOURG-SAINT-PIERRE** Actuellement soumis à l'enquête publique, le projet de parc solaire flottant sur le lac des Toules, présenté cette semaine à la population, ne laisse personne indifférent.

# Plus prometteur que l'éolien



L'ingénieur Guillaume Fuchs (à gauche sur la photo ci-contre) s'est déplacé à Bourg-Saint-Pierre pour présenter à la population le projet de démonstration de parc solaire flottant actuellement soumis à l'enquête publique (ci-dessus). LE NOUVELLISTE - ROMANDE ÉNERGIE



## OLIVIER RAUSIS

Inédit et innovant, le projet de parc solaire flottant sur le lac du barrage des Toules suscite autant d'intérêt que de curiosité. Actuellement soumis à l'enquête publique par l'Etat du Valais, à la demande de la société Romande Energie SA, il a fait l'objet d'une présentation publique à Bourg-Saint-Pierre qui a attiré quelques dizaines de citoyens désireux d'en savoir plus. Comment les panneaux fonctionnent-ils? Qu'en est-il de leur recyclage? Que se passe-t-il lorsqu'ils sont recouverts de neige? Peuvent-ils geler? Autant de questions aux-

quelles s'est efforcé de répondre Guillaume Fuchs, chef du projet pour Romande Energie.

### Une technologie nouvelle

«Dans ce projet, qui concerne, en plus du solaire photovoltaïque, la mécanique, l'environnement, la météorologie, la géologie et le génie civil, nous sommes partis d'une page blanche. C'est d'ailleurs ce qui le rend si passionnant.» Guillaume Fuchs, ingénieur en mécanique, travaille depuis cinq ans sur l'idée de créer un parc solaire flottant en milieu alpin: «Le solaire flottant est une technologie très récente, exploitée depuis

quelques années sur des sites à faible altitude, en France, en Grande-Bretagne, au Japon, ainsi qu'en Asie et en Océanie. Mais il n'y a aucun projet de ce genre en Suisse, et encore moins en milieu alpin.»

A Bourg-Saint-Pierre, le projet est donc réellement expérimental. La structure pilote installée sur la terre pendant trois ans a donné des résultats de production favorables qui ont poussé Romande Energie à poursuivre le processus avec la mise en place d'un projet de démonstration. Il consiste en un tapis de 36 flotteurs qui accueilleront 2240 m<sup>2</sup> de panneaux solaires bi-



faciaux dont la production attendue est de 750 000 kWh par an.

### Faisabilité à démontrer

Cette structure de démonstration servira avant tout à vérifier la faisabilité technique et financière du projet final envisagé par Romande Energie. «Nous devons nous assurer que les effets constatés sur la structure pilote se confirment, avec un gain de production attendu de l'ordre de 50% par rapport à la plaine», précise Guillaume Fuchs. Ce gain résulte du cumul de trois éléments distincts, soit des températures plus froides, la forte réflexion de la lumière sur la neige (effet albédo) et la réduction de la couche atmosphérique.

Quant à la problématique de l'accumulation de neige sur les panneaux, elle se réglera naturellement avec le système des panneaux bifaciaux: «Dès que le soleil revient, la réflexion de la neige permet aux panneaux de produire via la face arrière, ce qui les chauffe et fait fondre la neige.»

Autant d'éléments qui permettent à la société Romande Energie, qui va investir 2,35 millions de francs dans cette seconde phase, de l'envisager avec sérénité. «Techniquement, nous sommes confiants. Après, nous nous déterminerons selon les résultats de ce projet de démonstration», conclut Guillaume Fuchs.

### Un projet prometteur

Habitant Bourg-Saint-Pierre depuis vingt-cinq ans, mécanicien de formation, Gérald Wunderlin a assisté à la séance d'information: «Le côté technique de ce projet innovant, avec de nombreuses contraintes à intégrer, me passionne. Les explications fournies confortent d'ailleurs mon intérêt pour cette technologie qui, à mon avis, est plus prometteuse que l'éolien.»

Ailleurs en Valais, on suit aussi avec beaucoup d'intérêt ce projet, comme le souligne Amédée Kronig, président de l'Associa-

tion valaisanne des producteurs d'énergie électrique (AVPEE) et directeur de Grande Dixence SA: «La technologie dans ce domaine est très expérimentale et spécifique à chaque lac. En ce qui concerne la Grande Dixence, nous nous étions posé la question d'y développer un tel projet, mais y avons renoncé. Notre lac se trouve en effet dans une vallée très encaissée, peu ensoleillée durant l'hiver et très difficile d'accès pendant six

mois. Cela dit, le fait que ce soit la société Romande Energie qui lance un tel projet ne nous dérange pas du tout, bien au contraire. Nous attendons ainsi avec grand intérêt les résultats du projet de démonstration.» Même réponse pour Paul Michellod, directeur des Forces

motrices valaisannes (FMV): «En tant que grossiste en hydro-électricité, nous ne sommes pas des spécialistes du solaire. Mais nous suivrons évidemment avec curiosité les résultats de ce projet innovant, notamment ses aspects techniques et financiers.»

### LA SUITE DE LA PROCÉDURE

La société Romande Energie espère obtenir le permis de construire pour son projet de démonstration avant l'été 2017 et le mettre en service d'ici à l'automne. Ce calendrier dépend toutefois de la procédure (oppositions, décisions, recours...). A noter que du côté des associations de protection de la nature, le WWF Valais et Pro Natura

Valais ont été informés par les porteurs du projet. La suite du projet, qui sera déterminée selon les résultats du projet de démonstration, sera lancée en 2018. A terme, l'objectif de Romande Energie est d'aménager un parc solaire couvrant le tiers de la superficie du lac et pouvant produire près de 23 millions de kWh par an. **OR**